



LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 85.– / étudiants: 37.–

Crise viticole, crise culturelle

Les Suisses boivent moins de vin, mais surtout moins de vin suisse. L'an dernier, si la consommation totale a chuté de 7,9%, la part des vins suisses a baissé du double, pour s'établir à 16%¹. L'avenir effraie désormais de nombreux vignerons.

Pour le moment, on entend surtout les représentants de la branche. Olivier Mark, président de l'interprofession du vin vaudois, en a appelé à un *Fairtrade* pour les vignerons vaudois, victimes de la mondialisation. Alexandre Fischer, animateur des « Raisins de la colère », considère l'adoption de mesures protectionnistes comme inévitable.

Les politiques sont nébuleux sur les options. Jacqueline de Quattro envisage d'obliger les importateurs à prendre aussi en charge du vin indigène, sous la forme d'un échange. Plus que prudent, Damien Cottier, président de la Fédération suisse des vignerons et conseiller national neuchâtelois, en appelle à la diversification et à l'innovation.

La marge d'influence de la Confédération sur le marché est effectivement faible. Les importations n'atteignent jamais les limites du contingent OMC, et les millions dédiés à la promotion n'ont pas empêché la baisse des dernières années. Guy Parmelin l'a rappelé le 16 juin à la tribune. Il dut se résoudre à conclure: « On ne peut pas forcer les gens à boire s'ils ne veulent pas boire, même si j'aimerais bien qu'ils boivent plus. » Pour le plus grand plaisir du journal *Le Monde*².

Les Cantons fournissent un effort promotionnel important. Valérie Dittli

s'est engagée à renforcer le plan vaudois de relance de la viticulture lancé par son prédécesseur. Et certains contrôles étatiques pourront sans doute être allégés.

Avec vingt ans de retard, les vignerons subissent les mêmes déboires que les paysans. La conception actuelle du libre-échange ne distinguant pas agriculture et industrie, Berne les achète à coups de subventions pour favoriser l'exportation de nos produits industriels ou alimentaires à haute valeur ajoutée. Le chasselas et la betterave passent à l'as au profit de l'horlogerie, des médicaments et du chocolat. Une augmentation des paiements directs aux vignerons semble inéluctable à court terme.

Mais la mondialisation n'est pas seule responsable. Le plus faible pouvoir d'achat des Suisses porte sa part, comme le franc fort qui favorise l'importation.

On dénonce aussi généralement « les changements des habitudes ». Profitons de les évoquer, à commencer par l'exigeant rythme du monde du travail qui ne tolère presque plus les repas d'affaires, même très peu arrosés. Marque de notre anglo-saxonisation, l'apéritif de fin de journée se fait à l'*Indian pale ale*, et non plus au *Calamin*. Le succès de l'*Aperol Spritz* a imposé celui du *Prosecco*. Et trop peu de bars proposent des alternatives avec des mousseux vaudois. Les boissons sans alcool gagnent du terrain, notamment chez les femmes. L'usage de boire un verre de rouge par jour, la bou-

teille restant au frigo la semaine entière, s'éteint avec le décès de ses pratiquants.

Enfin, la Suisse allemande, marché d'exportation naturel des vins romands, demeure sous-exploitée malgré d'importants efforts promotionnels. Pour une raison inexplicable, le vin italien

y conserve une cote très concurrentielle. Consulter les catalogues des supérettes de la campagne bernoise suffit à s'en convaincre.

Sur un marché viticole où la qualité est devenue la norme, la consommation des vins locaux dépend plus que jamais d'un processus éducatif complexe, indissociable de la transmission ou de la création d'un attachement à une communauté. Mon grand-père, vigneron à Arnex, se souvient des débats qui présidèrent à l'étiquetage des bouteilles de la coopérative des *Treize coteaux*. Certains des membres les plus âgés s'y opposaient au motif « qu'on sait bien ce qu'il y a dans la bouteille ». Les romantiques verront derrière cette position une osmose du vigneron avec ses vignes, son voisin-client, sa coopérative. C'était tout de même un peu court et hypothéquait sérieusement l'avenir commercial de la cave. Les étiquettes vaudoises – certaines sont devenues mythiques – contribuent à notre attachement à plus qu'un produit, un univers.

Le rituel de la dégustation au caveau, le samedi matin, s'apprend et se reçoit, d'un parent ou d'un ami. Il y a tou-

jours une première fois. Comme il y a la première commande que l'on passe en posant sur le tonneau le papillon rempli et signé. Les journées de « Caves ouvertes » ont démocratisé des pratiques villageoises ou cantonnées à certains milieux. Elles leur ont aussi fait perdre leur dimension initiatique où la rencontre personnelle avec le vigneron était le temps d'une découverte. Elles restent des initiatives nécessaires et à saluer.

L'urbanisation du Pays de Vaud, comme sa croissance démographique, ont rendu cette transmission plus difficile. L'une de ses causes en est l'immigration. Les étrangers installés chez nous à hauteur d'un tiers de la population, sans compter les fraîchement naturalisés, arrivent sans ce double bagage viticole et social. Les chiffres de la consommation de vins suisses constituent peut-être le premier indicateur économique de l'échec des politiques d'assimilation.

La crise viticole est aussi une crise culturelle. Tous les plans de relance de la viticulture et mesures de promotion dans les restaurants zurichois seront insuffisants si l'on n'encourage ni ne préserve chez les citoyens l'attachement durable au Pays, indissociable de ses vignerons.

Félicien Monnier

¹ Office fédéral de l'agriculture, *L'année viticole 2024 – Statistiques vitivinicoles*, Berne 2025.

² « Les Suisses devraient boire plus de vin, parole de ministre », *Le Monde*, 7 juillet 2025.

L'avenir radieux de La Poste

Le supplément focus.suisse joint à 24 heures du 26 juin propose une interview d'Alex Glanzmann, CEO ad interim de La Poste. Nous ne résistons pas à en livrer quelques extraits:

Cette identité forte ne nous empêche pas de regarder vers l'avenir. Nous devons sans cesse évoluer pour réconcilier notre rôle de service public avec les exigences de nos clientes et clients. Cela implique d'adapter nos prestations aux besoins émergents, notamment par la digitalisation, tout en assurant la continuité du service physique. [...]

Aujourd'hui, nous devons anticiper les mutations économiques et géopolitiques, afin de proposer des produits et services qui nous permettent de rester compétitifs. Cette capacité d'adaptation est essentielle pour garantir notre modèle économique à long terme. Pour cela, il est crucial que nous définissions collectivement les grandes orientations à venir. [...]

L'innovation a toujours été une condition de survie dans un environnement logistique ultra-concurrentiel. Elle nous

permet d'être plus efficaces, plus durables, et plus proches de nos clients. [...]

Nous travaillons à la création d'un espace centralisé pour nos clients, permettant de gérer l'archivage, les paiements et les communications en toute sécurité. La cybersécurité, évidemment, fait partie intégrante de cette stratégie, car la confiance numérique est primordiale. [...]

L'IA assiste nos collaborateurs dans leurs tâches quotidiennes, contribuant à simplifier les processus et améliorer leur confort de travail. Nous veillons cependant à encadrer rigoureusement son déploiement, afin de conserver une maîtrise humaine sur l'ensemble des opérations. Dans tous les cas, c'est l'expérience du collaborateur qui prime. [...]

Nos objectifs climatiques et énergétiques sont ambitieux, mais indispensables. Nous visons la neutralité carbone dans notre exploitation d'ici 2030 et l'objectif zéro émission nette sur l'ensemble de notre chaîne de valeur d'ici 2040. [...]

Nous avons identifié trois axes prioritaires, premièrement la construction,

avec des matériaux durables pour nos bâtiments. Deuxièmement l'approvisionnement, en favorisant des circuits courts et responsables, et troisièmement le développement de produits et de services circulaires, tels que les emballages. [...]

Nous avons à cœur de représenter la diversité de la société suisse, car nous souhaitons fournir des services pertinents pour toute la Suisse. Avec nos quelque 45000 collaboratrices et collaborateurs qui exercent plus de 100 métiers dans toutes les régions linguistiques du pays, nous sommes un reflet de toute la population. [...]

Nous disposons d'un système intégré de gestion des risques, dans lequel le changement climatique est désormais un axe prioritaire. [...] Notre ambition environnementale est portée par tous les collaborateurs, et nous la considérons comme une responsabilité collective envers la société et les générations futures.

Identité forte, anticipation face aux mutations, stratégie collective, innovation, cybersécurité, intelligence artifi-

cielle, neutralité carbone, économie circulaire, diversité culturelle, gestion du risque, responsabilité sociale: Monsieur Glanzmann coche toutes les cases de la langue de bois managériale moderne. Mais l'usager que je suis, client captif de la Poste, n'a pas assez d'imagination pour prévoir ce que laisse soupçonner ce charabia: combien d'agences resteront ouvertes dans dix ans? Quelle hausse tarifaire est prévue pour le courrier papier qui se raréfie? Va-t-on supprimer la distribution à domicile comme au Danemark? Les paiements au guichet resteront-ils possibles? Mon agence locale va-t-elle disparaître au profit d'un point de collecte automatique pour les retours de vente par correspondance? Quel sera le sort des employés rendus inutiles par ces changements?

Le moment venu, M. Glanzmann laissera probablement son très socialiste président de conseil d'administration s'expliquer avec la presse sur les restructurations prévues et leurs conséquences.

Cédric Cossy

Pour une Suisse fidèle à elle-même

Beat Kappeler est un esprit libre. Déjà du temps – devenu lointain – où il était l'économiste de l'Union syndicale suisse, il se distinguait par son souci de dire vrai, sur la base de données solides, plutôt que de répéter les slogans tout faits et de céder au misérabilisme. Devenu publiciste et enseignant (comme libéral, il n'était peut-être pas à son aise dans le milieu syndical), il a conservé son indépendance de jugement et son goût des analyses originales. On s'en réjouit une fois de plus en lisant son dernier ouvrage, traduit en français par MM. François Chaudet et Eric Rochat.

Dans un monde en changement rapide et souvent chaotique, que doit faire la Suisse? Rester elle-même, nous dit en substance Kappeler. Son système politique, construit de bas en haut au fil de l'histoire, est bien supérieur aux bureaucraties centralisées que l'on trouve ailleurs; ses institutions sont solides et suffisantes; son orthodoxie dans le domaine des finances publiques est exemplaire. Cela ne signifie pas que des retouches ne soient pas judicieuses (et le tableau du pays brossé dans ces pages est peut-être

un peu trop idyllique); mais ne changeons rien d'essentiel!

L'auteur ne craint pas de prendre ses distances de certaines idées reçues. Par exemple, il lit l'histoire helvétique des débuts non comme celle de farouches paysans qui se veulent libres sur leurs terres, image d'Epinal volontiers reprise par l'UDC, mais comme celle de communautés très ouvertes au trafic transalpin et de cités industrielles, l'ancienne Confédération devenant rapidement une alliance de villes marchandes, à l'instar d'un mouvement qui se développait aussi en Allemagne (c'est peut-être surtout vrai pour la Suisse alémanique, guère pour le Pays de Vaud). Il critique assez vivement la Banque nationale pour sa politique d'achat massif de devises étrangères, qui alimente l'endettement irresponsable des Etats où elle place son argent. Il suggère que les rentes de l'AVS soient calculées chaque année, à la hausse ou à la baisse, en tenant compte de l'évolution du PIB. Son texte fourmille ainsi de remarques, de critiques et de propositions souvent nouvelles, pas forcément convaincantes, mais toujours stimulantes.

M. Kappeler s'en prend vertement à l'Union européenne, devenue un super-Etat en mains de juges définissant eux-mêmes leurs compétences, d'une Commission hors de contrôle et d'une bureaucratie perfectionniste. Cette construction menée «d'en-haut» est radicalement incompatible avec la nature de la Confédération suisse. Une adhésion est donc hors de question. Sur les négociations actuelles, dont il juge sévèrement les esquisses, son appréciation ne peut tenir compte du résultat définitif, non publié à la parution de l'ouvrage. Il chante en revanche les louanges du libre-échange, de l'AELE (dont l'importance est cependant limitée), de l'Organisation mondiale du commerce (qui semble pourtant assez impuissante actuellement). On aimerait que cette conception «classique» de nos relations économiques internationales soit encore de saison.

On ne saurait tout citer. Mentionnons donc, par exemple, sa critique d'ar-

rêts de la Cour européenne des droits de l'homme excédant son rôle fondamental et empiétant sur le domaine législatif; son tableau d'une Allemagne pas si forte qu'on croit, compte tenu de ses dettes diluées dans les emprunts collectifs de l'UE; sa dénonciation de la prolifération des états-majors dans la Suisse fédérale (à l'image de la «Haute surveillance de la prévoyance professionnelle» qui ne sert à rien mais emploie 28 personnes); et sa recommandation de conserver «le courage de l'imparfait» plutôt que de céder au perfectionnisme dont les bonnes intentions mènent à l'enfer.

M. Kappeler conclut – et l'on ne peut que lui donner raison: *La réputation d'être plus libres que les autres nous est précieuse depuis des siècles. C'est toute notre histoire et c'est notre avenir.*

Jean-François Cavin

Beat Kappeler, *Le monde se déchire: et la Suisse?* Trad. F. Chaudet et E. Rochat, 140 p., éd. Favre SA, Lausanne 2025.

Pavane pour une pataugeoire défunte

La pataugeoire de la Campagne Guillemin, à Pully, n'est plus aux normes sanitaires actuelles et ne sera pas rénovée car sa réfection et sa surveillance engendreraient des coûts que le conseil communal ne peut se permettre d'accorder¹. Cette nouvelle m'attriste et me plonge dans un accès de nostalgie, car cette petite piscine a fait le bonheur de plusieurs générations d'enfants.

Ce parc, j'y suis venue tous les étés pendant plus de dix ans avec mes trois enfants quand j'habitais un trois pièces de septante mètres carrés, au quatrième étage d'un immeuble situé non loin de là. Après l'école ou la sieste des enfants, nous partions à pied rejoindre ce lieu béni, lestés de serviettes de bain, de jeux et du goûter. Par les températures caniculaires, ce parc était un havre de verdure ombragé, un grand espace bien sécurisé, équipé de plus de jeux que la moyenne des parcs, d'un petit enclos avec des biches et surtout, cerise sur le gâteau en été, doté d'une piscine d'une taille adaptée à des enfants entre six mois et sept ans. Cet endroit était providentiel pour une mère de famille dotée de trois petits enfants assez rapprochés, qui vivait loin de sa famille et ne disposait d'aucune aide pour surveiller ces trois tourbillons hyperactifs.

Cette pataugeoire sauva ainsi une bonne partie de mes étés et ceux de mes enfants. Tous les parents savent à quel point les bambins ont du plaisir à jouer avec de l'eau, à s'éclabousser, à faire trempette quand la chaleur du soleil met les organismes à rude épreuve. Des amies m'y rejoignaient avec leurs enfants. Aux plaisirs champêtres et aquatiques, nous ajoutions les joies de la conversation et de la socialisation pour les enfants et les mamans. Par les chaudes soirées d'été, mon mari m'y rejoignait à la sortie du travail et nous pique-niquions sur la pelouse, en profitant de longues soirées rafraîchissantes et paisibles. Puis, nous rentrions mettre au lit nos enfants qui, bien fatigués par les ébats de la journée, s'endormaient sans qu'on ait besoin de les bercer.

Après une pause de vingt-cinq ans durant lesquels je n'ai plus beaucoup

fréquenté le parc, j'y suis retournée les dix derniers étés avec mes trois petits-enfants avec le même plaisir pour eux et pour moi. Le parc n'avait pas beaucoup changé, l'aire de jeux était restée la même, et la pataugeoire était toujours présente.

Quelques années plus tard, m'y voilà avec mon quatrième petit-fils. Mais cette fois, adieu la piscine. Elle est vide et le restera. Même si je concède que des efforts ont récemment été faits dans l'aménagement des aires de jeux pour enfants, l'une des choses qui m'a toujours frappée est l'indigence et la monotonie de ces places: toujours le même toboggan, la même balançoire, et le même cheval (ou tout autre animal) à bascule. A croire que ceux qui les dessinent et les créent n'ont jamais été des enfants ou qu'avec l'âge adulte, ils ont perdu toute forme d'imagination. A moins que les contraintes budgétaires et sécuritaires n'entravent cette dernière. Dans cette affligeante uniformité, la pataugeoire du parc Guillemin était une originalité bienvenue qui sera intensément regrettée.

Laurence Benoit

¹ A l'heure où j'écris ces lignes, une pétition électronique circule à Pully pour demander sa rénovation https://www.petitionenligne.ch/petition_pour_la_renovation_de_la_pataugeoire_du_parc_guillemin_a_pully Et une démarche participative initiée par la municipalité est en cours pour savoir comment faire évoluer la place de jeu et remplacer la piscine par des jets d'eau.

† Bernard Reymond (1933-2025)

Il était à la fois pasteur, théologien, professeur, historien et journaliste, connu dans toute la Suisse romande et jusqu'à Paris et Montpellier comme une figure marquante du protestantisme libéral. Originaire de L'Abbaye et du Chenit, Bernard Reymond est décédé à Clair-Soleil (Ecublens) après une courte hospitalisation à Lausanne. Lors du culte célébré au temple du Prieuré, à Pully, le pasteur Claude Schwab l'a décrit comme un bâtisseur de ponts.

Consacré à la cathédrale de Lausanne, suffragant à l'église de l'Oratoire du Louvre, puis pasteur titulaire de trois paroisses de l'Eglise réformée du Canton de Vaud, celles de Lausanne-Belleaux, Villars-Chesières et Ecublens-Saint-Sulpice, il avait été aussi en charge de l'aumônerie lausannoise.

Il avait obtenu le titre de docteur en théologie de l'Université de Lausanne avec une thèse consacrée au théologien Auguste Sabatier et avait décroché son habilitation à l'Université de Zurich avec des travaux sur la réception de Barth en francophonie. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur la pensée protestante et sur la relation entre le protestantisme, la culture et les arts. On lui doit notamment une *Introduction au droit ecclésial protestant* et *L'architecture religieuse des protestants*, qui a fait l'objet d'une édition japonaise. En collaboration avec Doris Jakubec, il a rassemblé des textes de Vinet et consacré un ouvrage au philosophe vaudois (*A la découverte d'Alexandre Vinet*, L'Age d'Homme, 1990). Il s'est aussi intéressé à l'œuvre de Schleiermacher et a traduit des œuvres de ce grand philosophe de l'époque romantique allemande, ainsi que de Zwingli et d'Ernest Troeltsch.

Le journaliste a été pendant quarante ans la cheville ouvrière du *Protestant*, principal organe du protestantisme libéral en Suisse romande,

disparu en 2008, et a collaboré à de nombreuses revues religieuses, ainsi qu'à *24 heures*, de 1962 à 1978. Le professeur a enseigné l'histoire des Eglises et de la théologie moderne à Montpellier, puis la théologie pratique à l'Université de Lausanne, et a été privat-docent à la Faculté de théologie de Zurich.

Son collègue et ami Denis Müller lui a rendu hommage dans *Le Temps*, disant avoir apprécié qu'il mette les théologies libérales au pluriel: «Son œuvre est précisément libérale en ce qu'elle appelle et suscite la discussion. Bernard Reymond est resté jusqu'au bout, avec courage et ténacité, un homme de l'ouverture et du dialogue, y compris dans le domaine œcuménique.» Ce jugement doit être nuancé sur un point: Bernard Reymond, il nous l'a confié peu de temps avant son décès, ne jugeait pas opportun d'ouvrir la cathédrale de Lausanne à la messe catholique. Ce qu'il partageait avec plusieurs catholiques, et notamment avec son ami l'abbé Gilbert Vincent, c'était une même conception de la critique de textes bibliques selon laquelle ceux-ci n'étaient pas révélés en eux-mêmes, mais étaient écrits par des gens touchés par la grâce de Dieu.

Nous exprimons toute notre sympathie à la famille du pasteur Reymond, à sa veuve, à ses enfants et petits-enfants.

Jean-Philippe Chenaux

Le pasteur Bernard Reymond n'était pas un inconnu pour les lecteurs de La Nation. Son libéralisme était aux antipodes des positions de notre journal. Ses rédacteurs eurent plus d'une fois l'occasion de croiser le fer avec lui. Mais le ton resta toujours courtois. M. Regamey consacra un éditorial à l'un de ses ouvrages, paru en 1980 aux éd. L'Age d'Homme: «Une Eglise à croix gammée?» Réd.

LA NATION

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
Edition
Ligue vaudoise
Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne
Tél. 021 312 19 14
(le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 14h)
courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4
ICM Imprimerie Carrara Morges

Sans cesse plus étroite

«Une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens», voilà le tout premier des six objectifs énumérés par le préambule du Traité de Rome du 25 mars 1957 qui instituait la Communauté économique européenne. Pour les uns, il s'agissait de resserrer les liens entre les Etats pour rendre impossible une nouvelle guerre intra-européenne. Pour d'autres, c'était l'amorce d'une politique de puissance face aux Etats-Unis et à la Russie. Ce qui est sûr, c'est que la formule «sans cesse plus étroite», jamais remise en cause, reprise d'ailleurs dans le Traité de Maastricht, déclencha un mécanisme autonome et sans fin d'unification. On commençait par l'économie, mais tout ce qui constituait les «peuples européens» était voué à y passer, le monétaire, le fiscal, le judiciaire, le social, le politique, le militaire.

C'est dans cette perspective fondamentalement évolutive qu'il faut aborder chaque négociation et chaque accord avec l'Union européenne: chaque négociation et chaque accord n'est qu'une étape vers encore plus de centralisation et encore plus d'unification. Il peut y avoir des blocages temporaires, comme avec l'échec de la Constitution européenne, refusée en référendum en 2005 par la France et les Pays-Bas. Deux

ans plus tard, le traité de Lisbonne en reprenait tout l'essentiel et passait en force, en évitant les incertitudes du référendum. Car le mécanisme ne cède jamais. Et jamais il ne revient en arrière. C'est «l'effet de cliquet».

Le système du traité sur l'«Espace économique européen» prévoyait que la Suisse reprenne une partie du droit européen. Le problème était que cette reprise incorporait aussi les modifications ultérieures de ce droit, sur lesquelles nous n'avions aucune prise. On appelait cette procédure «droit évolutif». Du point de vue du premier principe énoncé par le Traité de Rome comme de la cohérence du droit européen, cette exigence était compréhensible. Mais y souscrire, c'était sacrifier la souveraineté de la Confédération.

Le peuple suisse refusa d'entrer dans ce jeu piégé. Les psychodrames qui accompagnèrent et suivirent la campagne de vote révélèrent qu'une bonne part de nos autorités était convaincue que la Suisse avait pour destin d'adhérer à l'Union européenne.

Avec les sept accords bilatéraux votés en 1999, traités stables et dénonçables

en bloc, aux contours clairement délimités, on en revenait apparemment à une politique étrangère classique. Sectoriels, ils portaient sur la libre circulation des personnes, les échanges commerciaux, les marchés publics, l'agriculture, la recherche, les transports terrestres et les transports aériens. Les «bilatérales II», votées en 2004, portaient sur la fiscalité, la contrebande, mais aussi sur l'environnement, l'éducation, les médias, la formation professionnelle, ainsi que sur l'espace Schengen.

Ces accords prétendument stables connurent une extension continue et servent de base à plus de cent accords plus ou moins importants.

Sous la stabilité bilatérale, et avec le plein accord de nos autorités, progressait donc une intégration continue et discrète de la Suisse à l'Union.

Puis la Suisse demanda de nouveaux accords bilatéraux, notamment sur l'électricité. L'Union européenne, peu enthousiaste, y vit néanmoins l'occasion de reprendre la main. Elle subordonna son acceptation à la signature d'un «accord institutionnel» ou «accord-cadre», officiellement pour assurer l'homogénéité dans l'interprétation et l'applica-

tion des accords bilatéraux, anciens et nouveaux.

Cette exigence frontale dissipait l'illusion de stabilité et réintégrait explicitement les accords bilatéraux dans le mouvement général. Le droit évolutif réapparaissait, sous l'appellation de «reprise dynamique du droit».

L'accord-cadre souleva trop d'oppositions, notamment en ce qui concernait les directives sur la citoyenneté européenne et sur la protection des salaires. Le Conseil fédéral abandonna les négociations en mai 2021. Puis il les reprit en mars 2024, car le mouvement unificateur ne connaît pas de repos. Elles aboutirent en décembre dernier. Les textes complets en sont publics, mille huit cents pages qui feront ces prochains mois l'objet d'intenses études et confrontations.

Il faudra juger l'accord pour lui-même, avec ses qualités et ses défauts. Mais il faudra aussi le juger du point de vue de la perte sèche et définitive de souveraineté qu'il représente pour la Suisse, et en se rappelant qu'il n'est qu'une étape – en attendant d'autres – de la marche obstinée de la grande administration européenne vers «une union sans cesse plus étroite».

Olivier Delacretaz

Quand rigueur devient trahison

Il y a dans certaines décisions une brutalité sourde, presque invisible, qui blesse plus profondément que les grandes crises spectaculaires. Parce qu'elles se déguisent en raison budgétaire, parce qu'elles affectent des lieux modestes, des existences simples, des visages silencieux, elles passent sous les radars du tumulte médiatique. Pourtant, elles dessinent les lignes d'un pays qui ne se reconnaît plus. Le Canton de Vaud vient d'en tracer une de plus.

Le 14 juillet 2025, en pleine torpeur estivale, le Conseil d'Etat a frappé. Sans concertation, sans audience publique, sans égard pour les communautés concernées, il a décidé de couper 20 millions de francs dans les Prestations d'Intérêt Général versées aux hôpitaux régionaux. Ces PIG, censées garantir des soins de proximité, une formation médicale continue et une permanence médicale 24h/24, ne seront bientôt plus qu'un souvenir administré (?). Douze établissements sont visés. Parmi eux, le Pôle Santé du Pays-d'Enhaut, l'hôpital de la Vallée de Joux, ceux de la Broye, d'Aigle, d'Orbe, de Morges, de Payerne, de Rolle.

A la Vallée de Joux, 3,3 millions de subvention s'envolent, soit près de 30% du budget total. A Yverdon et Orbe, ce sont 4,6 millions qui disparaissent. Des centaines d'emplois sont menacés. Des unités hospitalières risquent de fermer. Et dans le silence feutré des bureaux de la rue Cité-Devant (plutôt: de la Pontaise), on justifie cette ponction au nom de «l'équité territoriale» et du «taux d'occupation». On avance même, sans rougir, que la Vallée de Joux bénéficie de 908 francs par habitant, contre 216 ailleurs. Comme si habiter loin, dans le froid, dans l'isolement, devait coûter moins.

Ces chiffres, brandis comme des épées, dissimulent une réalité plus

grave. L'hiver, les routes de montagne deviennent difficilement praticables. Les transports publics s'interrompent. A Château-d'Oex, à l'Etivaz, à l'Abbaye, on ne peut pas rejoindre un CHUV distant de deux heures pour une entorse, une crise d'angoisse, un début de septicémie. Ici, un médecin de famille devient une présence vitale. Ici, un service ambulatoire n'est pas un luxe: il est la condition même de la vie collective.

Ce que le Conseil d'Etat est en train de faire n'est pas une réforme. C'est un effacement. On efface les vallées, les bourgs, les campagnes. On dit à voix basse: «Ce n'est plus à nous d'assurer cela.» Et quand les responsables d'établissement demandent audience, on leur répond: «Essayez d'appeler, ils sont en vacances.»

Ce cynisme poli, cette morgue technocratique, cette vision réductrice de l'humain en ligne budgétaire, trahissent la mission première de l'Etat: maintenir la justice dans les marges, là où l'économie ne suffit pas. Ce que Frédéric Ozanam appelait «le service des faibles», et ce que Joseph de Maistre nommait «la grandeur de l'ordre», s'est ici dissous dans un tableau.

Je me souviens d'un mot de Chateaubriand: «On fait des économies avec le sang des pauvres.» Il parlait de la guerre. Je crois qu'on peut dire la même chose des hôpitaux. Car ce ne sont pas les centres qui souffriront, mais les confins. Ceux que l'Etat de Vaud préfère oublier quand elle parle de «rationalisation».

Et pourtant, ces établissements régionaux ne sont pas des poids morts. La Vallée de Joux a mis en place un modèle pionnier: hôpital, soins à domicile, cabinets en réseau, réduction des hospitalisations inutiles, transfert vers l'ambulatoire. Tout ce qu'on prétend vouloir encourager, aujourd'hui, on le punit.

Il ne faut pas se taire. Le syndicat SSP, le POP, les syndicats hospitaliers l'ont compris: ils appellent à manifester le 2 octobre. Mais cela ne suffit pas. Il faut que les syndicats, les députés, les citoyens se lèvent pour dire non. Non à la logique de démantèlement. Non à la fracture territoriale. Non à l'abandon. Si les services ferment, ce ne sera pas seulement un échec de gouvernance. Ce sera un acte de trahison.

Je plaide pour un sursaut. J'appelle à une désobéissance douce et ferme. Qu'aucune fermeture ne soit tolérée sans vote populaire. Que les Municipalités, les conseils généraux et communaux prennent position. Que les médecins refusent de collaborer à une politique qui nie leur dignité. Qu'une commission

citoyenne se constitue pour suivre les PIG, ligne par ligne, depuis les vallées.

Le Conseil d'Etat peut encore reculer. Il peut encore entendre la voix de ceux qui, depuis la nuit des temps, savent qu'un Canton, pour vivre, doit se tenir aux côtés de ses campagnes et de ses vallées. Il peut comprendre que ce qu'on coupe ici, ce n'est pas une subvention. C'est un lien. Un souffle. Une fidélité.

Le Canton de Vaud doit être juste et enraciné, ou ne sera plus qu'un pouvoir sans honneur et un mot creux. S'il faut choisir entre la balance des comptes et la présence des soins, alors choisissons la présence. Car là où les calculs s'arrêtent, commence la responsabilité.

Yannick Escher

39%, quid du long terme?

Les droits de douanes américains ont envahi l'espace médiatique. L'avenir à court terme est trop soumis aux aléas des négociations et de possibles nouvelles décisions du président Trump pour être analysé en détail. De même pour les conséquences précises sur nos entreprises, en Suisse et dans le Canton, même si une part de l'industrie souffrira.

Mais l'actualité nous permet de réfléchir à ce qu'il convient de viser à plus long terme. D'aucuns nous pousseront à multiplier nos partenaires économiques, comme lorsque des tensions apparaissent avec l'UE. Bien sûr, cela nous ferait moins dépendre d'un seul Etat. Mais nous serions toujours dépendant de la situation économique et des politiques d'autres pays. Nous ne serions pas non plus protégés d'un mouvement général de démondialisation.

Une autre possibilité serait de chercher à moins dépendre des exportations et du commerce international. A orien-

ter la production et la consommation vers le marché intérieur. Nous inscrire dans une limitation des imbrications des différentes économies nationales, dans l'autosuffisance nationale pour reprendre le concept de Keynes¹. Mentionnons que ce dernier avait élaboré, pour Bretton-Woods, un modèle de relations économiques évitant notamment les déséquilibres des balances commerciales. Sa proposition fut malheureusement écartée, au profit de la vision américaine.

Evidemment, cette évolution ne se ferait pas en un jour ni sans efforts pour notre tissu industriel et économique plus largement. Mais cela nous éviterait le risque de nous retrouver à nouveau dans une situation semblable à celle du jour.

Benjamin Ansermet

¹ Voir *La Nation* N° 2227 du 19 mai 2023.

La menace selon le Conseil fédéral

Après avoir évoqué dans une Nation précédente certaines orientations du rapport du 30 avril, nous reprenons à présent ce qui nous semble y faire défaut.

Parlant de l'Afrique, le rapport ne mentionne même pas l'explosion de sa population. Pourtant, celle-ci risque, selon les chiffres de l'ONU, de doubler d'ici 2050, et a déjà commencé de se déverser sur nos côtes¹. Or, les dirigeants africains n'ont ni les moyens ni l'intérêt de retenir ces populations qui, en quittant leur pays, au pire le déchargent d'un problème, au mieux lui apportent des «remises migratoires» considérables². Étonnamment, ce sont plutôt les «autocrates» qui inquiètent nos autorités; pourtant nous ne reconnaissons traditionnellement que les Etats, non les régimes. Et comment ne pas évoquer également, en parlant des conflits à nos portes, les conséquences dramatiques des tensions persistantes en Syrie, au Liban et entre Israël et la Palestine, à présent entre Israël et l'Iran? Comment passer sous silence la problématique des pays du Sahel, submergés par les groupes armés? Ces réservoirs de combattants resteront-ils confinés aux frontières des pays qu'ils occupent partiellement?

En ce qui concerne précisément notre territoire, le rapport explique que la principale menace pesant sur la Suisse émane toujours «d'auteurs isolés ou de petits groupes inspirés par la cause djihadiste, qui pourraient commettre des actes de violence spontanés en recourant à des moyens simples, comme des couteaux». Étrangement, ce phénomène n'est pas analysé en profondeur, mais placé sur le même plan que les «extrémistes de gauche violents» et la «menace terroriste à motivation d'extrême droite». Les contribuables de tous bords en ont pour leur argent. Ce ne sont pourtant pas exactement les dynamiques qu'ils observent dans les rues lausannoises,

encore moins dans celles des pays voisins, chez qui le mélange de populations récemment installées provoque régulièrement des débordements violents et remet en cause la «cohésion sociale».

Ces mêmes contribuables auraient aimé en savoir plus sur l'augmentation de la petite criminalité locale et sur les réseaux de grande criminalité transfrontalière dont la presse se fait régulièrement le relais. Ils auraient aussi apprécié voir traités des sujets plus complexes comme la dépendance énergétique et technologique de notre industrie, la gestion de nos données à l'étranger, l'emprise de grandes puissances — considérées comme alliées — sur notre système financier. On nous objectera qu'il ne s'agit pas de menaces directes, encore moins militaires. Certes, mais ne devraient-elles par faire l'objet d'une analyse stratégique globale? Une jonction avec le Département de l'économie et celui de justice et police n'est-elle pas ici nécessaire? Si guerre «hybride» il y a, sans doute serait-il pertinent d'envisager toutes nos vulnérabilités, et de remodeler en conséquence les équipes d'analystes; or ce sont les bombes atomiques russes et les couteaux djihadistes qui concentrent l'intérêt de nos spécialistes de la sécurité, menaces contre lesquelles aucune mesure militaire ne peut, hélas, faire face. Les menaces cybernétiques semblent identifiées, mais elles pourraient à l'avenir toucher de plus en plus d'acteurs, y compris paraétatiques ou privés. L'extension de cette menace n'est pas anticipée.

Sans changer de continent, il eût été pertinent de mentionner la fragmentation progressive de l'Union européenne, dont certains Etats périphériques ne suivent ni les évolutions *wokistes* ni les velléités guerrières. Plus symptomatique encore: le morcelle-

ment des votes dans les pays fondateurs de cette même Union indique un malaise politique profond, un désaveu des élites au pouvoir, dont les conséquences ne sauraient tarder à se répercuter sur les politiques internes. Et que dire de la situation économique des moteurs de l'Europe, la France et l'Allemagne, oscillant entre croissance molle et récession depuis deux ans? Ces bouleversements dans les équilibres proches auront des conséquences sur notre marché du travail avant d'affecter la sécurité de nos villes frontalières. Une économie en déclin ne pourra en effet plus digérer un afflux massif de migrants économiques peu qualifiés. Un peu de prospective permettrait d'élargir le champ de vision et d'affiner les priorités.

Pour une politique de sécurité indépendante

Tout ne semble pas absurde dans ce qu'écrivent nos services, mais ce qui manque, c'est le réalisme, la cohérence, l'équilibre, en bref: la vision d'ensemble. Ces treize pages font l'effet d'un assemblage bigarré d'éléments disparates, dont personne n'a réussi à formuler une synthèse. La phrase conclusive traduit d'ailleurs l'impuissance des analystes: «Ces nombreuses incertitudes exigent de la Suisse qu'elle anticipe les menaces avec lesquelles elle doit compter en priorité dans le domaine de la politique de sécurité.» Dans un cours d'Etat-major, pareille conclusion serait qualifiée d'«inutilisable».

La seule piste claire semble celle de la «coopération», certes nécessaire, mais insuffisante. Voilà qui n'aidera pas à construire l'armée de demain, ni même à préparer la nouvelle stratégie de sécurité que le Conseil fédéral nous promet pour la fin de l'année 2025. Si augmentation des budgets il y a, ils seront probablement distribués dans un

armement de connivence, cher et décalé par rapport à nos besoins réels. Le lobbying de certaines de nos sociétés militaires pour défendre une vision de la guerre d'hier n'aidera pas non plus. Pourtant, les mutations de l'art de la guerre nécessiteraient probablement une armée différente.

Lors de sa séance du 20 juin, le Conseil fédéral a décidé de réorienter sa politique d'armement vers la Suisse et le continent européen³: c'est enfin une bonne nouvelle.

Nous avons urgemment besoin d'ouvrir des yeux neufs sur le monde, et d'y redéfinir notre place. Les mois à venir offrent une occasion exceptionnelle pour donner à l'armée, à nos polices, mais aussi à notre économie, une ligne crédible. Celle-ci inclura de manière complète la menace militaire, mais ne devrait pas faire l'impasse sur l'autonomie numérique, la souveraineté alimentaire et technique, la résilience énergétique, les problèmes internes à l'Europe, une stratégie africaine et moyen-orientale réaliste, ainsi que la refondation de la neutralité en doctrine active. Le tout, en établissant une saine collaboration avec nos voisins, sans céder aux sirènes de l'alignement ni aux pressions industrielles de pays dits «amis». Les changements de personnel à la tête des renseignements et de l'armée serviront d'indicateurs à la prise de conscience du département concerné.

Jean-Baptiste Bless

¹ *World population prospects 2022: Summary and Results, New York: United Nations Department of Economic and Social Affairs. 2022.*

² https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2024/06/26/remittances-slowed-in-2023-expected-to-grow-faster-in-2024?utm_source=chatgpt.com

³ <https://www.letemps.ch/suisse/armement-le-conseil-federal-veut-acheter-davantage-suisse-et-europeen>

Les Racines du ciel de Romain Gary

Lauréat du prix Goncourt en 1956, *Les Racines du ciel* est un roman qu'on a relégué dans les oubliettes alors qu'il brûle d'actualité!

Morel, ancien déporté des camps de concentration, a trouvé en Afrique une cause absolue: sauver les éléphants. Pas de discours, pas de programme politique, juste une obsession: défendre ces géants de liberté. Il commence par récolter des signatures au Tchad et finit par prendre le maquis. Il rencontre au fil de son combat divers personnages qui se rallient à sa cause. Or Morel ne se bat que pour la défense des éléphants et n'entend pas donner de portée politique à ses actes.

Mais autour de lui, chacun réécrit le sens de son combat. Waitari, compagnon d'armes de Morel, juriste formé à Paris et ancien député à l'Assemblée nationale, y voit une vitrine commode pour son «droit des peuples à disposer d'eux-mêmes». Gary, lui, voit plus loin que le seul affrontement avec l'Occident. Dès 1955, il pressent les lendemains qui saignent, «les nouvelles Allemagne africaines et les nouveaux Napoléon noirs, les nouveaux Mussolini de l'islam, les nouveaux Hitler d'un

racisme à rebours». Derrière la chasse à l'éléphant, c'est la liberté humaine qu'il défend et qu'il sent déjà menacée.

Les pachydermes, dans ce roman, sont plus qu'un symbole, car ils incarnent une idée pure, vaste, presque sacrée. *Les Racines du ciel* est souvent présenté comme le premier roman écologique. Peut-être. Mais s'il est si peu cité aujourd'hui, c'est qu'il n'a rien d'un catéchisme vert. Gary donne la parole à tous. Morel veut interdire la chasse; les habitants, eux, doivent manger et vivre. Waitari raille l'Occident qui voudrait transformer l'Afrique en «jardin zoologique», sanctuaire immobile où l'homme disparaît derrière la faune.

Cette polyphonie empêche le roman de se figer en manifeste. Elle met à nu les contradictions, les angles morts, les illusions confortables. Morel n'est pas un saint, encore moins un prophète, car il est l'homme d'un absolu dans un monde de compromis. Et c'est précisément cette tension entre la pureté d'un idéal et la rugosité du réel qui fait des *Racines du ciel* un livre d'une grande actualité et d'une lucidité rare.

C. Glez

L'amour des taxes

Il y a une trentaine d'années, nous avons vécu la crise des fonds en déshérence, où les Américains avaient décidé de *piquer un max de pognon* à la Suisse, juste parce qu'elle en avait beaucoup. Il y a une quinzaine d'années, nous avons eu droit à la destruction du secret bancaire helvétique, lorsque les Américains ont décidé de *re-piquer un max de pognon* à la Suisse, juste parce qu'elle

LE COIN DU RONCHON

en avait encore beaucoup. Cet été, nous nous prenons en pleine poire, avec une stupéfaction apparemment non feinte, de nouveaux droits de douane exorbitants: les Américains ont décidé de *re-re-piquer un max de pognon* à la Suisse, juste parce qu'elle en a toujours beaucoup. C'est ainsi qu'à intervalles d'environ quinze ans les Suisses s'indignent de redécouvrir ce qu'ils avaient oublié — ce qui ne les dissuade pourtant pas de continuer à se ranger aux côtés de l'Oncle Sam

(ou Ronald, ou Donald, ou Joe) dans les conflits que celui-ci déclenche un peu partout dans le monde.

En même temps, lorsque nous écoutons nombre de nos concitoyens, les accords de libre-échange, avec leurs perspectives de diminution des droits de douane, semblent représenter autant d'infamies, de compromissions avec les turpitudes du commerce international, d'incitations à détruire la forêt amazonienne et à affamer les honnêtes artisans suisses. C'est aussi pour satisfaire la *vox populi* que, depuis le 1^{er} janvier de cette année, le moindre souvenir rapporté de vacances doit être déclaré et taxé par la douane. On se demande si le président américain, avant de lâcher, au pif, le chiffre de 39%, ne s'est pas tout simplement renseigné sur l'affection que les Suisses portent aux taxes.

L'explication tient sans doute en ceci, qu'il en va des droits de douane comme de toutes les richesses, et de l'argent en général: c'est indispensable quand c'est à nous, scandaleux quand c'est aux autres. Et en cela, les Suisses sont assez semblables aux Américains.